



HAL
open science

Les entreprises récupérées face au gouvernement néolibéral argentin

Maxime Quijoux, Andrés Ruggeri

► **To cite this version:**

Maxime Quijoux, Andrés Ruggeri. Les entreprises récupérées face au gouvernement néolibéral argentin. *Mouvements: des idées et des luttes*, 2019, n° 97, pp. 140-148. 10.3917/mouv.097.0140 . halshs-03097931

HAL Id: halshs-03097931

<https://shs.hal.science/halshs-03097931>

Submitted on 30 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ENTREPRISES RÉCUPÉRÉES FACE AU GOUVERNEMENT NÉOLIBÉRAL ARGENTIN

[Maxime Quijoux](#), [Andrés Ruggeri](#)

La Découverte | « [Mouvements](#) »

2019/1 n° 97 | pages 140 à 148

ISSN 1291-6412

ISBN 9782348042768

DOI 10.3917/mouv.097.0140

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2019-1-page-140.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les entreprises récupérées face au gouvernement néolibéral argentin

PAR
MAXIME QUIJOUX*
ET **ANDRÉS
RUGGERI****

Alors que la crise économique est attisée par les gouvernements argentins successifs, provoquant de vastes mobilisations ouvrières, un mouvement de reprises d'usines par leurs ouvrier·ères émerge au début des années 2000. Aujourd'hui, les entreprises « récupérées », très souvent sous forme coopérative, sont au nombre de 370, versant des salaires à près de 16 000 travailleur·ses. Les difficultés auxquelles elles font face s'accroissent d'autant plus que l'État et le grand patronat ne cessent de leur mettre des bâtons dans les roues, y compris par la répression violente. Pourtant, le nombre d'entreprises récupérées continue d'augmenter.

● Un modèle à transposer ailleurs ?

Depuis le début du millénaire, l'Argentine est le théâtre d'une mobilisation sociale unique par son intensité et sa longévité : la « récupération » d'entreprises par ses salarié·es qu'il·elles gèrent de manière démocratique. À l'issue de conflits souvent longs et âpres, ces collectifs obtiennent l'expropriation des équipements et des locaux et adoptent le statut de coopératives de travail. S'il inclut des écoles, des hôpitaux, des journaux et même des hôtels de luxe dirigés désormais par leur personnel, ce phénomène concerne essentiellement des PME du secteur industriel, concentrées dans la province de Buenos Aires. Alors qu'il ne rassemblait que quelques dizaines d'unités au début des années 2000, ce mouvement compte aujourd'hui près de 16 000 salarié·es au sein de 370 entreprises.

Après une relative stabilité au cours des mandats successifs de Nestor et Cristina Kirchner (2003-2015), l'arrivée au pouvoir du dirigeant de droite Mauricio Macri a considérablement compliqué la vie de ces entreprises. Dans un contexte économique très déprimé, l'ancien maire de Buenos Aires a mis en place une série de mesures depuis 2015 – fin du contrôle des changes, baisse des barrières douanières, dévaluation de la monnaie de près de 50 % – qui portent un préjudice considérable à ces initiatives salariales. À partir des données obtenues par le programme Facultad

* Chargé de recherche CNRS, LISE/CNAM.

** Anthropologue, directeur du programme Facultad ouverte, UBA.

Abierta¹, cet article vise à examiner la situation récente et les difficultés rencontrées par ce mouvement social emblématique de l'Argentine et de l'Amérique latine. Comment les salarié-es des *recuperadas* parviennent-elles à résister à ce virage néo-libéral de l'État ?

Après avoir reconstitué la genèse des entreprises récupérées, nous étudierons le type de difficultés que rencontrent ces unités de production et la manière dont elles y répondent. Nous verrons qu'en dépit de la multiplication des obstacles, le mouvement réussit à subsister et même à se développer.

● Genèse des entreprises récupérées par leurs travailleur-ses

Les premiers cas d'entreprises récupérées d'Argentine apparaissent au cours des années 1990, sous la double mandature de Carlos Menem. De 1989 à 1999, loin du nationalisme économique prôné par Perón en son temps, Menem s'efforce d'appliquer les recommandations du « consensus de Washington », compilation de mesures financières rédigée par la Banque Mondiale et le FMI dans le triple but de combattre l'inflation, de réduire sa dette et de « moderniser » son marché du travail. Il met tout d'abord en place « le plan de convertibilité » : cette première mesure – et de loin la plus structurante – consiste à indexer la devise nationale sur le dollar. Cette décision s'accompagne ensuite de nombreuses privatisations d'entreprises publiques et de l'ouverture du marché aux capitaux étrangers :

la compagnie aérienne Aerolineas Argentinas, les péages, l'électricité, le gaz, le pétrole, la centrale hydroélectrique, pour les plus importantes, sont vendues aux investisseur-ses privé-es, dont la plupart sont de grands groupes européens des secteurs concernés. Aussi, afin d'attirer ces derniers, le nouveau gouvernement péroniste s'efforce de flexibiliser le marché du travail au nom de l'emploi et de la productivité. Cette libéralisation passe alors par un fort assouplissement des règles d'embauche et de licenciements, l'affaiblissement du code du travail, l'essor de l'auto-entrepreneuriat ou bien encore la création des fonds de pension pour les retraites. Si ces réformes structurelles de l'économie argentine semblent dans un premier temps être bénéfiques – arrêt de l'inflation et retour de la croissance – elles engendrent dès le début du second mandat de Menem des troubles économiques majeurs. Étroitement dépendante de la finance internationale, l'économie argentine est soumise à une grande volatilité. Suite à la crise spéculative au Mexique en 1994, les investisseur-ses s'inquiètent de la solvabilité des économies semblables du continent. Dès l'année suivante, les capitaux quittent une économie argentine qui se révèle essentiellement spéculative, créant un fort ralentissement de l'activité

1. Le programme Facultad Abierta (Faculté Ouverte), coordonné par l'un des auteurs de ce texte, réalise depuis 2002 une série d'enquêtes nationales auprès des entreprises récupérées par leurs travailleur-ses (ERT) en Argentine. Des enquêtes ont été menées en 2002, 2004, 2010, 2013 et 2016 (les rapports sont disponibles sur www.recuperadasdoc.com.ar).

Depuis le début du millénaire, l'Argentine est le théâtre d'une mobilisation sociale unique par son intensité et sa longévité : la « récupération » d'entreprises par ses salarié-es qu'il-elles gèrent de manière démocratique.

puis une récession à partir de 1998. Remède « miracle » anti-inflationniste, la parité peso-dollar accentue ici la crise en plombant les exportations, créant un profond déséquilibre de la balance commerciale.

C'est dans ce contexte de forte perturbation de l'activité économique que des mobilisations sociales apparaissent. En 1996 dans la province patagonique de Neuquén, un collectif de chômeur·ses, après avoir coupé durant plusieurs jours la principale route de leur région, obtient une allocation semblable au RSA (plan Trabajar). Rapidement cette protestation s'étend sur l'ensemble du territoire et, en quelques mois, les *piqueteros* deviennent un mouvement social aussi puissant que composite. La même année, dans la province de Buenos Aires, les ouvrier·ères de l'entreprise frigorifique Yaguané située à La Matanza occupent leur entreprise afin de lutter contre sa fermeture. Après sept mois d'occupation des lieux, de mobilisation sociale et de procédure judiciaire, cinq cents ouvrier·ères de Yaguané obtiennent l'expropriation des machines et de l'usine, ouvrant la voie à la création de leur coopérative de travail. Après de multiples tentatives de reprises avortées au cours des années 1980, la victoire des salariés de Yaguané marque également une rupture dans la lutte des salarié·es contre la multiplication des pratiques frauduleuses menées par de nombreux·ses patron·es. Mais jusqu'au début des années 2000, les tentatives de reprises restent encore rares.

En 1999, dans un contexte de profonde détérioration de l'économie nationale, le radical Fernando de la Rúa succède à Carlos Menem. L'endettement atteint alors un niveau record avec près de 120 milliards de dollars (54 milliards en 1990), le PIB chute de 3 % la même année. Le chômage s'élève à 14,8 %, alors qu'il était de 6,3 % neuf ans plus tôt. De la Rúa décide toutefois de perpétuer les politiques de l'ère Menem. Après un an de pouvoir, l'économie dévisse rapidement : perte de l'accès aux marchés

de capitaux internationaux en mars, large consolidation de la dette publique aux dépens des épargnant·es en juin ; enfin, rupture de l'ordre monétaire interne par l'émission à grande échelle de monnaies régionales et locales au mois d'août. Le 1er décembre, pour tenter de limiter l'évasion massive de capitaux, De la Rúa impose la mesure de trop, le *corralito* : il interdit tout retrait hebdomadaire supérieur à 250 dollars.

En trois semaines, l'économie s'ef-

fondre, provoquant manifestations et émeutes dans tout le pays, en particulier dans la capitale. De la Rúa tente d'imposer l'état d'urgence mais se heurte à une mobilisation croissante. Isolé et incapable de rétablir l'ordre malgré la répression, il fuit la Casa Rosada en hélicoptère le 20 décembre 2001. Son gouvernement est aussitôt dissout.

Après sept mois d'occupation des lieux, de mobilisation sociale et de procédure judiciaire, cinq cents ouvrier·ères de Yaguané obtiennent l'expropriation des machines et de l'usine, ouvrant la voie à la création de leur coopérative de travail.

Sans pouvoir stable, le pays connaît des mobilisations tous azimuts, caractéristique du désordre économique et d'une crise sociale inédite. Le 1^{er} janvier 2002, le péroniste Eduardo Duhalde est finalement choisi comme président par intérim. Il dévalue aussitôt le peso, rompant ainsi avec la parité avec le dollar. Il

n'apaise pas pour autant la colère des Argentin-es, dont plus d'un-e sur deux vit désormais en dessous du seuil de pauvreté. À côté de protestations circonstancielles, comme les assemblées de quartier, les *cacerolazos* (concerts de casseroles contre la classe politique) renforcent et galvanisent des mobilisations jusque-là marginales : les piqueteros et les occupations d'entreprises croissent subitement sur le territoire. De 2002 à 2004, le nombre de récu-

pérations d'entreprises est multiplié par cinq, passant de douze cas en 2001 à cinquante les années suivantes, dans tous les secteurs d'activité. Des écoles, journaux, hôpitaux, supermarchés, mais surtout des usines sont occupés par des salarié-es licencié-es ou « abandonné-es » par leurs patron-es. Dans le contexte socio-économique singulier des *cacerolazos*, les salarié-es en viennent progressivement à réclamer le droit à continuer leur activité, notamment par l'intermédiaire d'expropriations temporaires et de créations de coopératives de travail². La multiplication soudaine de ces aspirations autogestionnaires doit moins à des motivations idéologiques ou syndicales qu'à des nécessités économiques évidentes. Ces projets sont en fait généralement des solutions suggérées et soutenues par certaines organisations péronistes de gauche ou trotskistes qui s'opposent sur la forme de ces reprises. Réunis d'abord au sein du Mouvement National des Entreprises Récupérées (MNER), les péronistes se divisent à partir de 2003 avec l'apparition du Mouvement National des Fabriques Récupérées par les Travailleurs (MNFRT) issue d'une scission du MNER. Par ailleurs, le Parti Ouvrier mais surtout le Parti des Travailleurs Socialistes (PTS) défendent de leur côté la nationalisation des entreprises en lutte mais « sous contrôle ouvrier ». Aujourd'hui, les organisations se sont multipliées et regroupées souvent par secteurs d'activité et en fonction de leurs accointances idéologiques.

La décennie kirchnériste a vu stagner le nombre de reprises : à partir de 2005, avec le redressement de l'économie nationale, les reprises diminuent substantiellement, se maintenant à une dizaine par an. Après 2008, le mouvement de récupération et les conflits contre les fermetures d'entreprises regagnent en intensité, autour d'une moyenne annuelle de 15 cas environ, et cela jusqu'en 2015, pour atteindre 380 entreprises récupérées réparties sur tout le territoire argentin en 2018.

À côté de protestations circonstancielles, comme les assemblées de quartier, les cacerolazos (concerts de casseroles contre la classe politique) renforcent et galvanisent des mobilisations jusque-là marginales : les piqueteros et les occupations d'entreprises croissent subitement sur le territoire.

2. Dans le cadre de l'article 17 de la constitution, les entreprises sont expropriées au nom du droit au travail pour le peuple argentin. Les expropriations sont le fait des municipalités qui s'approprient ces entreprises et leurs équipements en contrepartie des dettes impayées par leurs ancien-nes propriétaires, qu'elles cèdent ensuite aux différentes coopératives.

● Les effets économiques de la politique macriste sur les entreprises récupérées

Il est difficile d'énumérer l'ensemble des mesures impopulaires du gouvernement de Mauricio Macri tant elles sont nombreuses et diverses. Depuis son élection en novembre 2015, après les coupes dans le budget de la sécurité sociale, la hausse de la dette extérieure et les licenciements massifs d'employé·es de la fonction publique, la politique du gouvernement s'est cristallisée autour de la réforme impopulaire des retraites (au cours d'un autre « décembre chaud » dont certains aspects ont rappelé 2001) et de la crise financière qui a conduit à un nouvel accord avec le FMI.

À travers ces mesures, il apparaît clairement que l'attaque systématique des droits du travail et des conquêtes sociales constitue le cœur du

L'impact de ces tarifs très élevés est énorme dans la mesure où il absorbe une grande partie ou la totalité de la rentabilité des coopératives en période de contraction du marché intérieur et de forte concurrence des importations.

projet gouvernemental. La baisse du « coût du travail » n'est pas seulement une question d'idéologie néolibérale, mais un intérêt concret des entreprises qui forment la véritable base sociale du gouvernement. La combinaison d'une inflation élevée (environ 40 % en 2016, 25 % en 2017, et au moins 42 % en 2018) et d'un effort pour maintenir les salaires à un bas niveau constitue l'un des axes centraux de la politique économique. À cela s'ajoute l'ouverture

à l'importation qui s'effectue rapidement, aidée par le truchement défavorable des tarifs énergétiques pour l'industrie nationale, en particulier des PME destinées à la production pour le marché intérieur. L'effondrement massif des petites, moyennes et même grandes entreprises orientées vers le marché intérieur devient inévitable et entraîne les travailleur·ses, qui perdent massivement leur emploi.

Toutes ces mesures font partie d'un ensemble cohérent qui cherche à transformer le pays de la même manière que lors d'autres périodes néolibérales et antipopulaires de l'histoire argentine, comme le programme de convertibilité des années 1990 ou, avant cela, le plan de Martínez de Hoz, ministre de l'économie pendant la dernière dictature.

Ce tableau d'ensemble affecte, bien entendu, les entreprises récupérées. L'augmentation excessive des tarifs de l'énergie a été partiellement stoppée par des mobilisations et des accords avec le ministère de l'énergie, ainsi que par certaines injonctions et résolutions judiciaires qui, dans la pratique, n'ont fait que ralentir cette hausse. Certains accords avec d'autres ministères, arrachés par des occupations et des mobilisations, ne semblent pas destinés à être respectés par l'État et les entreprises, mais seulement à gagner du temps. En résumé, les difficultés annoncées dans le rapport 2016 non seulement n'ont pas été réglées, mais elles se sont

aggravées, du fait que les coopératives ont accumulé des dettes difficiles à lever, conduisant potentiellement à la réduction de l'offre et donc à la cessation forcée de l'activité. L'impact de ces tarifs très élevés est énorme dans la mesure où il absorbe une grande partie ou la totalité de la rentabilité des coopératives en période de contraction du marché intérieur et de forte concurrence des importations. Sur un échantillon de 73 ERT interrogées par notre équipe, 80 % ont subi des pertes de production et 12 % sont directement en arrêt de production. Bien sûr, la hausse des tarifs n'est pas la seule cause de cette situation. L'ouverture aveugle des importations a affecté la production dans presque tous les secteurs, en particulier les secteurs industriels tels que le textile, la céramique, la métallurgie, la tannerie, le graphisme, le verre.

Cette situation a un effet direct sur le revenu et les conditions de vie des travailleur·ses et, par conséquent, sur l'existence même des *recuperadas*. La raison d'être des entreprises récupérées est le travail, et garantir l'emploi est le minimum sur lequel toute expérience d'autogestion économique et sociale est basée. Cela se traduit par des revenus plus faibles pour les travailleur·ses. Sur 73 ERT interrogées, le montant net des retraits (l'équivalent coopératif du salaire individuel) a diminué dans 42 % des cas, est resté le même dans 32 % et n'a augmenté que dans 15 %. Il s'agit de valeurs nominales, ce qui implique qu'en réalité, dans tous les cas (y compris ceux qui ont augmenté, car il s'agit d'augmentations qui ne dépassent pas l'inflation), on assiste à une baisse du pouvoir d'achat des retraits, qui ont largement échoué à rattraper la hausse du coût de la vie (qui a augmenté au total de 65 % environ). La plupart des ERT interrogées attribuent les causes de ces problèmes aux conditions macroéconomiques et à la politique gouvernementale, et seulement un petit nombre à leurs problèmes internes.

Mais le fait le plus inquiétant reste la perte d'emplois. Jusqu'au rapport de 2013, qui envisageait l'évolution des entreprises récupérées jusqu'au début du macrisme, on assistait à une phase d'expansion, tant en nombre d'entreprises que de travailleur·ses. Si l'on examine la situation entreprise par entreprise, on constate que le nombre total de travailleur·ses employé·ses par les ERT a commencé à diminuer. Il n'est pas facile de déterminer si ces changements sont entièrement dus au contexte actuel ou si ce phénomène de réduction d'emplois précède l'année 2016. Sans écarter la responsabilité de raisons propres au fonctionnement interne de chacune des coopératives, il existe des cas notoires dans lesquels les pertes d'emplois sont le résultat des conditions actuelles difficiles. C'est le cas, par exemple, de l'entreprise de céramique Zanon (aujourd'hui Fasinpat) : la coopérative accuse une diminution de près de 50 % de ses

La raison d'être des entreprises récupérées est le travail, et garantir l'emploi est le minimum sur lequel toute expérience d'autogestion économique et sociale est basée.

effectifs. Produit d'une combinaison de divers facteurs, en particulier de l'obsolescence de ses équipements, cette baisse drastique est surtout provoquée par la hausse des tarifs, dans un contexte général de paralysie du secteur de la construction. Zanon n'est qu'un cas parmi d'autres, certaines entreprises étant même liquidées. Sur les quelque 16 000 travailleur·ses recensé·es début 2016, on n'en dénombre plus qu'environ 13 400 mi-2017. Si cette donnée mérite d'être affinée, elle indique une perte importante d'emplois dans les entreprises récupérées.

Cette baisse de l'emploi dans les ERT ne doit cependant pas être considérée de la même manière que dans les entreprises « privées », car elle ne correspond en aucun cas à une « vague de licenciements ».

Dans les entreprises autogérées, le moyen de faire face à ces situations est la réduction collective des retraits plutôt que le licenciement des travailleur·ses, la priorité étant donnée à l'emploi plutôt qu'au revenu. Dans certains cas cependant, cette situation, résultant de la chute brutale de la production, a entraîné une telle baisse des salaires que de nombreux·ses travailleur·ses quittent l'entreprise à la recherche de revenus plus élevés ailleurs. C'est la raison de la baisse du nombre total de travailleur·ses. Les ERT peuvent

La ténacité des résistant·es qui demeurent au sein des entreprises récupérées malgré les conditions auxquelles il·elles doivent faire face est d'autant plus louable que les travailleur·ses argentins subissent des épisodes répressifs d'une violence rarement égalée par le passé dans le pays.

encore être maintenues en place, mais la baisse d'activité entraîne des pertes d'emplois de plus en plus nombreuses.

La ténacité des résistant·es qui demeurent au sein des entreprises récupérées malgré les conditions auxquelles il·elles doivent faire face est d'autant plus louable que les travailleur·ses argentins subissent des épisodes répressifs d'une violence rarement égalée par le passé dans le pays. L'État offre en effet volontiers son aide et d'impressionnants renforts policiers au patronat afin de déloger les mobilisations sociales – toute négociation quant à une éventuelle récupération de l'entreprise par ses salarié·es est ainsi immédiatement empêchée – quand il n'utilise pas cette violence pour déstabiliser les ERT déjà constituées.

Le cas le plus flagrant de persécution et de répression concerne la coopérative métallurgique Acoplados del Oeste. Suite au veto du gouverneur de la province de Buenos Aires à la loi d'expropriation (votée pourtant par son propre parti), celle-ci a été violemment expulsée en mars 2017 par une intervention disproportionnée de 600 policier·ères. Les travailleur·ses, qui campaient à la porte de l'usine, ont depuis été soumis·es à toutes sortes de pressions : des menaces explicites à un raid inhabituel sur les maisons de quatre des cinq membres du conseil de la coopérative. Organisée de nuit, cette dernière opération a consisté à

fouiller leurs domiciles à la recherche de machines lourdes prétendument volées, alors que les travailleur·ses étaient en possession de l'usine. Ce cas montre une nouvelle variante de la répression étatique, étendue jusqu'au domicile des travailleur·ses et leurs familles.

De même, l'enquête montre une hausse des opérations judiciaires à l'encontre des travailleur·ses : 7 cas sur 73 ont fait l'objet d'un ordre d'expulsion, et dans 17 autres cas, d'autres types de plaintes, essentiellement de nature pénale. Dans la moitié des cas, l'usurpation est le principal motif de ces procédures, tandis que dans l'autre, elles concernent des menaces, des vols, des dommages, etc. Près de 60 % des plaintes sont déposées contre des membres individuel·les de coopératives, exerçant ainsi une pression personnalisée sur les travailleur·ses.

● **Malgré tout, le nombre d'ERT progresse**

Ces efforts du gouvernement pour briser les ERT économiquement, politiquement ou par la force tentent d'enrayer un phénomène qui est, en grande partie, l'une des conséquences de sa propre politique. Il est assez difficile de provoquer la fermeture de milliers d'entreprises et, en même temps, d'empêcher qu'une partie de ces entreprises ne soit reprise. Dans la pratique, bien que dans de nombreuses unités qui ferment leurs portes, la relance n'ait pas été possible, les travailleur·ses argentin·es continuent, pour les raisons mentionnées ci-dessus et celles qui sont propres à chaque cas, à récupérer des entreprises. Le suivi que nous avons mené montre la création de 40 nouvelles ERT depuis l'arrivée de Macri au pouvoir. Dans plusieurs cas, il s'agit d'occupations qui ont porté leurs fruits et, dans d'autres, de négociations directes avec les propriétaires ou les créancier·ères, ce qui a permis d'éviter les contre-mesures prises par le gouvernement. Les secteurs les plus concernés sont le textile, la gastronomie, les médias, le graphisme ou l'alimentation, dans des petites et moyennes entreprises. Ce sont aussi des cas où la lutte pour les établissements n'est pas décisive et où le conflit le plus fort sur la propriété pourrait être évité en négociant la cession des machines et la location d'autres lieux de production. Dans l'intérieur du pays, plusieurs luttes en cours ont l'appui de gouvernements provinciaux non alignés sur le pouvoir exécutif, comme à San Luis et dans une moindre mesure à La Rioja, ainsi que dans certaines municipalités.

Dans le cas des ERT existantes, les politiques publiques de soutien se réduisent désormais essentiellement à certains gouvernements provinciaux. À ceux déjà mentionnés, ajoutons le gouvernement de Santa Fe, très actif pour soutenir les initiatives de reprises par les salarié·es. Le gouvernement fédéral a quant à lui retiré pratiquement tous les programmes

Malgré d'énormes difficultés, l'autogestion continue d'être une solution face aux fermetures d'entreprises et au chômage, et les reprises continuent de se multiplier.

et subventions, ne conservant que la ligne 1 du programme d'autogestion du travail au Ministère du travail, qui représente 60 % de l'aide aux reprises. Toutefois, seulement 40 % des ERT consultées ont déclaré avoir reçu une forme quelconque de soutien de l'État (contre 85 % en 2010).

Des entraves systématiques subsistent. Dans la province de Buenos Aires, le gouverneur a opposé son veto à quatre autres lois d'expropriation, dont celui de l'hôtel BAUEN. Cet hôtel, symbole de l'autogestion dans le monde entier, a couru le risque de suivre le chemin d'Acoplados del Oeste, en dépit de l'énorme campagne de solidarité déployée. Prévue le 19 avril 2018, l'expulsion de ses coopérateur·rices a finalement été suspendue par la résolution de la chambre d'appel qui, jusqu'à présent, ne s'est pas prononcée sur le fond.

Au final, les perspectives sont complexes et défavorables mais les entreprises autogérées restent capables de faire face à la crise malgré d'énormes difficultés. L'autogestion continue d'être une solution face aux fermetures d'entreprises et au chômage, et les reprises continuent de se multiplier. Le gouvernement le sait, et c'est pourquoi il attaque et tente d'empêcher l'émergence et la prospérité des entreprises récupérées. La lutte est inégale, mais son issue reste ouverte. ●